



Déclaration liminaire – CAPD du 25 mai 2021

Intervention de Céline GASTON pour le SE-Unsa du Cantal

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Monsieur le secrétaire Général
Monsieur le chef de service de la division du personnel
Mesdames les Inspectrices et Monsieur l'Inspecteur de L'Éducation Nationale
Mesdames et Messieurs les représentant.e.s du personnel

Le SE-Unsa déplore que certains collègues aient une appréciation finale inférieure à l'ensemble de leurs items. Les collègues vivent difficilement ce type d'appréciation finale (notamment les enseignants rompus à l'évaluation). Ils la ressentent comme une absence de reconnaissance de leur valeur professionnelle par l'administration.

En effet, de nombreux collègues qui ont des appréciations méritoires se retrouvent avec un avis satisfaisant, ce qui correspond à une-non reconnaissance de leur travail. Sans compter, que les plus anciens d'entre eux n'ont jamais été inspectés par l'IEN qui remet cet avis. Cela crée un mal être professionnel, qui devrait être considéré comme grave par notre hiérarchie. Les collègues restent persuadés que leur avis aurait été différent si l'avis avait été donné par leur IEN. Ce qui semble logique et juste.

S'il s'agit simplement de se transformer en people pour devenir enseignant ou répondre à des exigences ministérielles, rectorales ou académiques par appel de projets, ils ont le droit de le savoir. Si accorder du temps aux élèves en présentiel ou en travail de préparation, aux rencontres avec les parents ne suffisent plus pour être désigné comme fin pédagogue, ils ont le droit de le savoir aussi.

De plus le courrier que reçoivent les collègues concernés en réponse à leur demande de recours peut paraître impersonnel, voire ne répondant pas à leurs interrogations.

Le SE-Unsa du Cantal réitère que davantage de collègues pourraient avoir un avis supérieur sans que cela influe sur leur promotion. Cela appuierait seulement la reconnaissance du travail des collègues.

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Monsieur le secrétaire Général
Monsieur le chef de service de la division du personnel
Mesdames les Inspectrices et Monsieur l'Inspecteur de L'Éducation Nationale
Je vous remercie de votre attention.